

Histoire et Cadre Légal de l'Intégration des Personnes en Situation de Handicap

Introduction

L'intégration des personnes en situation de handicap a été un processus long et complexe, évoluant avec les changements sociaux, économiques, politiques et culturels. Aujourd'hui, bien que de nombreux progrès aient été réalisés, l'intégration reste un défi majeur dans de nombreuses sociétés. Ce cours vise à explorer l'histoire de l'intégration des personnes handicapées ainsi que le cadre légal qui la soutient, en se concentrant sur les textes et documents internationaux et locaux.

1. Aperçu Historique sur l'Intégration des Personnes en Situation de Handicap

L'Évolution des Perceptions du Handicap

Historiquement, les personnes en situation de handicap ont été perçues de manière négative et souvent marginalisée. Dans de nombreuses cultures anciennes, les personnes handicapées étaient considérées comme des êtres inférieurs, souvent ignorées ou placées dans des institutions spécialisées. Voici un aperçu de l'évolution des perceptions du handicap à travers les âges :

- **Antiquité** : Dans de nombreuses civilisations antiques (grecque, romaine, égyptienne), les personnes handicapées étaient souvent exclues de la société. Certaines cultures les considéraient comme des êtres sacrés ou porteurs d'une malédiction divine. Cependant, d'autres sociétés, comme les Grecs, avaient une vision plus tolérante et préconisaient la prise en charge des personnes handicapées dans des lieux séparés.
- **Moyen Âge** : Le handicap était souvent perçu à travers une lentille religieuse, et les personnes handicapées étaient parfois considérées comme des objets de charité ou de pitié. Les premières formes de soutien étaient limitées aux institutions religieuses.
- **Révolution Industrielle** : Avec l'urbanisation et la montée des valeurs humanitaires au XIXe siècle, le regard sur les personnes handicapées a commencé à changer. On a vu l'émergence de premières institutions spécialisées et de programmes d'éducation, mais ces personnes étaient toujours largement isolées.
- **XXe Siècle** : L'après-guerre et le mouvement des droits civiques ont conduit à un changement radical dans la perception du handicap. De plus en plus de voix se sont élevées pour réclamer les droits des personnes handicapées, leur accès à l'éducation, à l'emploi et à la vie sociale. La notion d'intégration a progressivement remplacé celle de simple « charité ».

Le Début de l'Intégration

Le concept d'intégration des personnes en situation de handicap est apparu dans les années 1960-1970, en grande partie en raison des changements sociaux plus larges et des mouvements de défense des droits civiques. L'idée d'inclusion sociale, plutôt que de séparation, a progressivement pris forme, avec des revendications pour une égalité d'opportunités et l'accès à des services publics, tels que l'éducation et l'emploi.

- **Années 1980-1990** : L'intégration scolaire et la participation active des personnes handicapées à la société ont été mises en avant par de nombreux mouvements. Les lois en faveur de l'inclusion des personnes handicapées dans les systèmes scolaires ont été adoptées dans plusieurs pays.
- **1990 et au-delà** : La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées a été adoptée en 2006, marquant un tournant décisif vers l'égalité des droits et la pleine participation des personnes handicapées dans tous les aspects de la société.

2. Textes et Documents Internationaux et Locaux sur l'Intégration

Textes Internationaux

De nombreux textes internationaux ont été élaborés pour promouvoir les droits des personnes handicapées et encourager leur intégration dans la société. Les principaux instruments juridiques incluent :

- **La Déclaration des Droits de l'Homme (1948)** : Bien que cette déclaration ne traite pas directement du handicap, elle établit les principes fondamentaux de dignité, d'égalité et de non-discrimination qui sont essentiels pour l'intégration des personnes handicapées.
- **La Déclaration de Marrakech (2005)** : Cette déclaration a mis l'accent sur l'accessibilité et l'intégration des personnes handicapées dans les sociétés modernes.
- **La Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (2006)** : C'est le texte le plus important dans le domaine. Elle stipule que les États parties doivent garantir les droits de la personne handicapée sur un pied d'égalité avec les autres. Elle définit des actions concrètes pour garantir l'égalité d'accès à l'éducation, l'emploi, la santé et la participation politique pour les personnes handicapées.
- **Le Programme d'Action de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur le Handicap (2011)** : L'OMS a mis en place des actions spécifiques pour réduire les obstacles à la participation des personnes handicapées dans les sociétés modernes.

Textes et Documents Locaux

À l'échelle locale, de nombreux pays ont ratifié la Convention des Nations Unies et mis en place leurs propres législations pour garantir l'intégration des personnes handicapées. Ces lois varient en fonction des contextes politiques et sociaux, mais voici quelques exemples significatifs :

- **La Loi sur l'Égalité des Chances (France, 2005)** : Cette loi stipule que les personnes handicapées doivent avoir les mêmes droits que les autres citoyens dans des domaines tels que l'éducation, l'emploi, et l'accès aux transports publics. Elle met en place des mesures concrètes pour l'adaptation des infrastructures et des services publics.
- **Loi pour l'intégration des personnes handicapées (États-Unis, 1990)** : Connue sous le nom de « Americans with Disabilities Act (ADA) », cette loi vise à interdire la discrimination en raison du handicap et à garantir l'accessibilité des lieux publics, des emplois et des transports.
- **Législation sur les personnes handicapées (Algérie, 2002)** : En Algérie, des lois ont été mises en place pour garantir les droits des personnes handicapées, avec des

mesures spécifiques en matière d'éducation, d'accès aux soins et d'intégration professionnelle.

Documents Locaux Spécifiques

Outre les lois, plusieurs programmes gouvernementaux, ainsi que des initiatives locales et communautaires, jouent un rôle crucial dans l'intégration des personnes handicapées. Ces programmes incluent souvent des efforts de sensibilisation, des campagnes de financement pour des infrastructures accessibles et des partenariats avec des organisations non gouvernementales.

3. Défis et Perspectives d'Avenir

Bien que des progrès importants aient été réalisés, il reste encore des défis à relever pour assurer une véritable intégration des personnes handicapées. Parmi les principaux défis figurent :

- **L'accessibilité** : L'infrastructure publique et privée reste insuffisamment adaptée.
- **La stigmatisation sociale** : Malgré les lois, la société continue parfois à percevoir les personnes handicapées comme des individus différents.
- **L'accès à l'emploi et à l'éducation** : De nombreuses personnes handicapées restent exclues des systèmes éducatifs et professionnels en raison de l'absence d'adaptations appropriées.

Néanmoins, l'évolution vers une société plus inclusive, accompagnée de textes juridiques solides et d'une sensibilisation accrue, laisse espérer que les personnes en situation de handicap bénéficieront de plus en plus d'opportunités pour participer pleinement à la société.

Conclusion

L'intégration des personnes en situation de handicap est un processus en constante évolution. Grâce à l'engagement des institutions internationales et des législations locales, de nombreux progrès ont été réalisés, mais des efforts continus sont nécessaires pour garantir l'égalité des chances et l'inclusion totale des personnes handicapées dans la société.